



Mai 2019

Volume 31

Numéro 05



PRÉPOSÉ(E) AUX QUAIS Marina de Pérignon

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la supervision du responsable de la marina, l'employé s'assure du bon fonctionnement du service, soit d'aider les plaisanciers à accoster et amarrer les embarcations. Il ou elle s'occupe de l'entretien général et ménager, effectue la location des kayaks de mer, offre un service à la clientèle des touristes et des saisonniers de la marina. Également, il ou elle effectue des tâches administratives reliées aux réservations de la marina, effectue les dépôts et balance les caisses. Au besoin, l'employé(e) donne des informations touristiques pour la clientèle touristique de passage, tel que les cyclistes, utilisateurs de la navette nautique, campeurs, etc. Finalement, il ou elle effectue toutes autres tâches connexes à l'emploi.

EXIGENCES

- Connaissance du milieu nautique (un atout) ;
- Expérience en service à la clientèle et/ou comme caissier (un atout) ;
- Être habile et manuel ;
- Facilité à communiquer de façon courtoise et professionnelle ;
- Avoir une bonne forme physique ;
- Être débrouillard, alerte et sécuritaire ;
- Être bilingue (un atout).

CONDITIONS

- **Salaire** : salaire minimum ;
- **Horaire** : de trente-cinq (35) à quarante (40) heures par semaine, variable de jour, de soir et de fin de semaine ;
- **Période de l'emploi** : du 9 juin au 1^{er} septembre 2019 (13 semaines) ;
- **Lieu de travail** : Marina de Pérignon, située au 375 rue Édouard-Niquet ;
- **Formation** : être disponible la fin de semaine du 1^{er} et du 2 juin 2019 pour une formation.

DATE LIMITE POUR POSTULER : VENDREDI 10 MAI 2019

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation par courriel ou par la poste à l'attention de :

Patricia Caouette
312, rue Édouard-Niquet, Pérignon (QC) G0W2G0
Courriel : cosep@perignon.ca
Téléphone : (418) 374-2967 poste 103



PÉRIBONKA

...SUR LES RIVES DU LAC SAINT-JEAN
LE VILLAGE DE MARIA-CHAPDELAINÉ

Offre d'emploi

Animateurs ou animatrices de terrain de jeux.

Description de poste.

Responsabilité :

Sous l'autorité de l'administration municipale, l'animateur ou l'animatrice a la responsabilité d'animer des enfants de la Municipalité de Péribonka. Le programme d'activité s'étalera du 25 juin au 16 août 2016 (8 semaines) à raison d'environ 35 heures par semaine. Une formation de 2 jours sera offerte.

Tâches :

- Animer de façon professionnelle des enfants âgés de 5 à 12 ans ;
- Créer des activités favorables au développement des enfants ;
- Planifier les animations pour chacune des semaines ;
- Assister aux réunions ;
- Collaborer à la promotion du terrain de jeux ;
- Participer aux sorties ;
- Participer à la formation des animateurs ;
- Évaluer et faire le suivi d'un groupe à chaque semaine ;

Exigences :

- Être résidant de la municipalité de Péribonka, de préférence ;
- Être étudiant à temps plein à l'automne 2019 à un cycle post-secondaire, si possible ;
- Démontrer une autonomie et un sens des responsabilités ;
- Facilité à travailler en équipe ;
- Facilité à travailler avec les enfants ;
- Bonne capacité d'adaptation ;

Rémunération :

- Le salaire est l'équivalent du salaire minimum au Québec, soit 12.50\$ heure.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 10 mai 2019 par courriel ou en personne à la municipalité de Péribonka. Courriel : sharvey@peribonka.ca

Steve Harvey
Directeur général, secrétaire trésorier

MUNICIPALITÉ DE PÉRIBONKA

312, rue Édouard Niquet, Péribonka (Québec) G0W 2G0 Tél.: (418) 374-2967 Télécopieur: (418) 374-2355

Vous trouverez ci-après les principaux points qui seront à l'ordre du jour à la séance régulière du Conseil du lundi 6 mai 2019 à 19h30.

- 1 Dépôt du rapport trimestriel de l'état des revenus et des dépenses au 31 mars 2019.
- 2 Résolution pour l'engagement de la municipalité de produire un bail emphytéotique de l'église au profit du Musée Louis-Hémon et de produire un bail de location pour les espaces muséaux intégrés au nouveau bâtiment municipal et culturel.
- 3 Résolution d'appui à Alliance forêt boréale pour la stratégie de protection du caribou forestier.
- 4 Renouvellement de l'entente avec la Société québécoise de gestion écologique de la peinture pour la récupération des huiles et peintures usagés.
- 5 Acceptation et mise en place du projet Dans ma rue, on joue.
- 6 Résolution d'appui pour une demande au Ministère des Transports du Québec – Haies brise-vent sur la route 373 et sur la route 169.
- 7 Résolution pour signer l'entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile.
- 8 Résolution pour le Renouvellement 2019 au conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-St-Jean (CREDD).
- 9 Participation à la campagne de financement de la 65^e édition de la Traversée internationale du Lac-St-Jean.
- 10 Invitation à la course de lit 2019 de Girardville.
- 11 Demande de partenariat financier de Pink Water 2019.
- 12 Demande de commandite 2019 pour la partie salle de spectacle de l'île du repos.
- 13 Résolution demandant au service ambulancier de mettre à jour le GPS de navigation.

Dernière séance du 18 mars 2019 :

- 1 Engagement municipal en faveur de l'adoption de la mission des bibliothèques publiques de l'UNESCO, laquelle valorise le développement et le maintien d'une bibliothèque publique de qualité.
- 2 Acceptation de l'offre de service pour la surveillance de chantier du projet PIIRL de la route Vauvert et Chute-Blanche.
- 3 Achat d'un camion municipal en remplacement de notre camion accidenté.
- 4 Signature du protocole d'entente de gestion des attraits touristique entre la municipalité de Péribonka et la COorporation de Soutien Économique de Péribonka (COSEP).
- 5 Versement de la part municipale concernant l'entente signée avec Nutrinor Énergie.
- 6 Résolution pour demander à la MRC de Maria-Chapdelaine d'équilibrer notre rôle d'évaluation pour le prochain rôle triennal de 2020-2021 et 2022.
- 7 Acceptation de rechargement de gravier MG20 d'urgence sur la route de Vauvert.
- 8 Résolution pour accepter que le musée cède à la municipalité une partie de terrain identifié par la partie B au plan de morcellement et d'aliénation.
- 9 Résolution autorisant le maire et le directeur général à signer un contrat d'acquisition de servitude pour la véloroute des bleuets sur le terrain C.

Paroisse St-Édouard de Péribonka
Messes de Mai 2019

04	ADACE		16h00
11	M. Edmond Larouche	Mme Lucette Larouche	16h00
18	MARIAGE : Annabelle Ross et Benoit Durand		16h00
25	M. Edmond Larouche	Mme Céline T. et M. Roger Larouche	16h00

Service de L'AUTEL

11	Mme Céline Tremblay et Mme Micheline Tremblay
25	Mme Marie-Ange St-Jean et M. Yvon Goulet

Lampe du Sanctuaire

05	Mme Line F. et M. Normand Fortin
12	Mme Lyne Gauthier et M. Paul-Henri Girard
19	Mme Micheline Tremblay et M. Gaston Lambert
26	Mme Jeannette Larouche

MUSEE LOUIS-HEMON

MAI 2019



3 POSTES DISPONIBLES POUR LES JEUNES ENTRE 15 ET 30 ANS

**Le Musée cherche à combler,
pour la saison estivale,
3 postes qui sont encore
disponibles :**

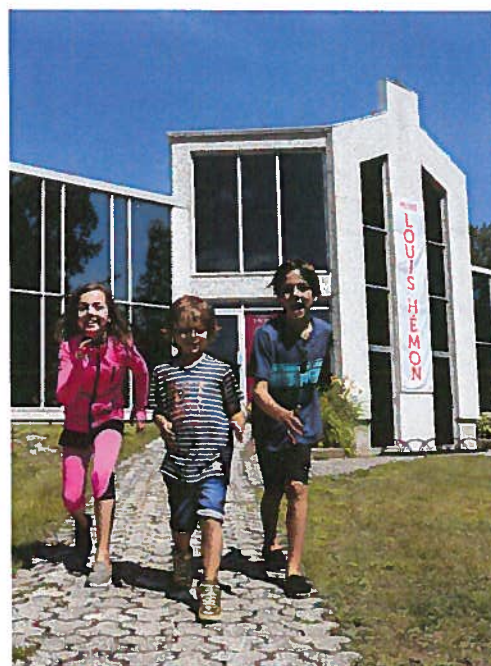
- 1 agent d'entretien
- 2 guides-interprètes

Pour voir le détail des postes : museelh.ca/actualites

MEMBERSHIP DU MUSEE LOUIS-HEMON

Grâce à un partenariat avec la
Municipalité, tous les résidents de
Péribonka sont membres du Musée
et peuvent ainsi profiter du tarif
d'admission préférentiel.

Une belle occasion pour
redécouvrir votre musée ou le faire
découvrir à votre visite!



700, route Maria-Chapelaine, Péribonka (Québec) G0W 2G0
418 374-2177 / accueil@museelh.ca / museelh.ca